



Recherche de solutions pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Demande de lettres d'intérêt

Émis le : 31 juillet 2017

Échéance pour la présentation de la lettre d'intérêt : 21 août 2017

Introduction

La Fondation Walmart a le plaisir d'inviter les organismes sans but lucratif luttant contre le gaspillage alimentaire au Canada à présenter une lettre d'intérêt. Les fonds serviront à soutenir des programmes prometteurs visant à réduire de manière considérable le gaspillage alimentaire dans le but ultime d'éviter les pertes, d'optimiser les dons d'aliments utilisables et de diminuer les déchets organiques dans les centres d'enfouissement.

La lettre d'intérêt portera sur un des trois domaines d'intervention :

- **Traiter les pertes et les résidus alimentaires de la ferme aux consommateurs** : il peut s'agir d'un programme de sensibilisation aux causes des pertes alimentaires dans les fermes ou pendant la transformation, de tests ou d'interventions potentiellement applicables à grande échelle pour réduire le gaspillage alimentaire.
- **Augmenter la capacité du système d'aide alimentaire** : cela peut être d'augmenter la capacité de collecte et de distribution de produits alimentaires aux personnes dans le besoin ou à celles mal desservies, notamment dans les régions rurales. Cela pourrait être d'essayer des modèles novateurs ou des solutions potentiellement applicables à grande échelle.
- **Optimiser ou développer des solutions de recyclage de matières organiques** : par exemple, la promotion d'innovations ou de programmes servant à améliorer le recyclage de produits organiques.

Nous comptons verser jusqu'à 1, 5 millions \$ pour l'ensemble des projets retenus. Le nombre d'organismes retenus dépendra du nombre des candidatures. Les demandes de fonds de 250 000 \$ et de 1 000 000 \$ seront prises en compte. Nous encourageons les titulaires de subvention à trouver un équilibre entre les contributions en argent et en nature.

La Fondation Walmart recherche des propositions d'organismes qualifiés ayant une expérience dans la présentation, la proposition et la mise en oeuvre de programmes de lutte contre le gaspillage alimentaire. Nous souhaitons soutenir des organismes qui ont obtenu des résultats positifs et du succès dans l'application de leurs programmes.

Aperçu du programme de dons de Walmart :

En conjuguant vos forces à celles des autres, la Compagnie et la Fondation Walmart créent chaque jour de meilleures perspectives de vie pour les personnes. La Compagnie Walmart a des succursales dans 28 pays et compte plus de 2,4 millions d'associés. Elle travaille avec des milliers de fournisseurs qui emploient de millions de personnes. La Compagnie et la Fondation Walmart pratiquent la philanthropie pour apporter un complément à leurs initiatives commerciales et aux efforts des communautés, des entreprises et des gouvernements afin

d'améliorer l'accès aux possibilités économiques, la durabilité de la chaîne d'approvisionnement et la résilience communautaire.

La Fondation Walmart priorise toute cause pouvant compléter la mission du détaillant Walmart là où il a la possibilité de changer les choses. Bien que l'entreprise peut traiter plusieurs problèmes de société, et nous sommes de fervents défenseurs de la valeur partagée, nous pensons que la philanthropie est nécessaire pour entreprendre ou présenter des solutions de changement aux systèmes à grande échelle. Dans le cadre de notre programme de dons, nous recherchons des titulaires de subvention et des collaborateurs qui auront un rôle important pour réaliser les transformations voulues. Certains conçoivent des systèmes, d'autres génèrent des idées ou des innovations. Certains sont des fournisseurs de services de grande envergure reconnus pour leurs solutions éprouvées, d'autres sont des initiateurs de changement. Notre but est de regrouper des titulaires de subvention pour créer un collectif de talents et de compétences qui aideront à transformer les systèmes. Pour en apprendre davantage sur les programmes de dons de la Compagnie et de la Fondation Walmart, veuillez consulter le site www.foundation.walmart.com.

La Fondation Walmart est une Fondation 501(c)3 privée qui subventionne des organismes de bienfaisance sans but lucratif. **Les montants versés par la Fondation Walmart ne peuvent pas être utilisés pour organiser des activités profitant ou concernant uniquement les succursales ou les entreprises de Walmart.**

Contexte

Le gaspillage alimentaire est un problème urgent à l'échelle de la planète qui a d'énormes conséquences en matière de sécurité alimentaire et d'environnement. Selon les rapports de l'ONU Environnement (PNUE), à peu près un tiers de la production alimentaire mondiale annuelle propre à la consommation humaine, soit environ 1,3 milliard de tonnes, est perdue ou gaspillée. ¹ Les produits alimentaires sont perdus ou gaspillés dans la chaîne d'approvisionnement de la production à la table.

D'un point de vue environnemental, les récoltes perdues ou gaspillées représentent un quart de la quantité d'eau utilisée en agriculture chaque année. Cela contribue largement aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Si la nourriture perdue ou gaspillée était un pays, ce dernier représenterait le tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et serait précédé de la Chine et des États-Unis. Il est d'une importance vitale de lutter contre le gaspillage alimentaire pour assurer une sécurité alimentaire mondiale. Les Nations-Unies prévoient qu'il faudra jusqu'à 70 % de plus d'aliments pour nourrir la population. Non seulement y aura-t-il plus de bouches à nourrir, mais compte tenu de la diminution de la pauvreté, l'apport quotidien personnel augmentera. ²

Dans le cadre du plan d'action sur le développement durable des Nations-Unies pour 2030, les

¹ *The environmental crisis: The environment's role in averting future food crisis* – UNEP, 2009

² https://champs123blog.files.wordpress.com/2016/09/sdg-target-12-3-progress-report_2016.pdf

nations ont adopté 17 objectifs de développement durable en septembre 2015. L'objectif 12.3 vise à réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant, tant au niveau du commerce de détail que du consommateur ainsi que de réduire les pertes de production et celles dans les chaînes d'approvisionnement. Malgré l'intérêt accru sur ces questions, nous avons besoin de faire des progrès en matière de lutte contre le gaspillage pour accélérer significativement le changement.³

Objectifs

Le but de cette initiative est de diminuer le gaspillage alimentaire au Canada et de démontrer que nous avons des solutions raisonnables et pratiques pour y arriver.

Nous cherchons à obtenir des résultats pour :

- réaliser des modèles répondant à l'objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire;
- Traiter les problèmes critiques selon trois priorités : 1) diminuer le gaspillage et les pertes alimentaires de la ferme au consommateur; 2) améliorer l'accès au système d'aide alimentaire caritative et mieux servir les secteurs ruraux; 3) optimiser le recyclage des produits organiques.

Nous cherchons à soutenir :

- des idées novatrices et prometteuses à court terme;
- des solutions éprouvées potentiellement applicables à grande échelle.

Définitions

Aux fins du présent document, « gaspillage alimentaire » signifie tout aliment destiné à la consommation humaine qui est jeté ou perdu, et ce, à toute étape de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Veuillez consulter le document [Food Loss and Waste Protocol](#) pour obtenir les définitions et la terminologie sur le gaspillage et les pertes alimentaires.

Admissibilité

La lettre d'intérêt est ouverte à tous. Les fonds seront octroyés sur une base compétitive. Le fait d'avoir déjà reçu des fonds de la Fondation Walmart ne garantit pas un renouvellement.

Admissibilité du demandeur

Les demandeurs seront retenus seulement s'ils satisfont aux exigences minimales d'admissibilité :

- être un organisme caritatif et une université publique exonérés de l'impôt en vertu des lois aux États-Unis ou au Canada;
- faire une demande d'un montant de 250 000 \$ à 1 000 000 \$;
- le montant de la demande ne doit pas dépasser 50 % du budget d'exploitation total du plus récent exercice financier;

³ <http://www.undp.org/content/undp/en/home/sustainable-development-goals.html>

- les frais généraux ne doivent pas dépasser 10 % du budget total.

Chaque organisme ne peut soumettre qu'une proposition par domaine d'intervention.

Les appels de projet de collaboration entre au moins deux organismes admissibles seront pris en compte. Toutefois, la demande doit être faite par un seul organisme. Les appels de projet de collaboration doivent définir clairement le rôle de chaque organisme et tout montant qui sera transféré par le demandeur au collaborateur.

Admissibilité du projet

- Les titulaires de subvention sélectionnés recevront les fonds durant un an.
- Le budget d'un projet doit être de 250 000 \$ à 1 000 000 \$ US.
- Les frais généraux ne doivent pas dépasser 10 % du budget total du projet.
- Les fonds versés ne peuvent pas être utilisés pour défrayer plus de 50 % des dépenses en personnel, si le programme ne compte qu'un poste.
- Les demandeurs doivent démontrer qu'ils disposent de l'expertise nécessaire à mener à bien le projet ou ont déjà l'expérience du domaine d'intervention.
- Les organismes sélectionnés devront signer une entente avec la Fondation Walmart.

Exclusions

- Des projets de publicité, de marketing, de film ou de vidéo.
- Des commandites sportives (équipes et événements)
- Toute forme d'adhésion, y compris à des associations et des Chambres de commerce.
- Des campagnes de financement ou de dons (tout projet pour amasser des fonds qui serviraient à une dépense ou à un achat important comme une nouvelle construction, des rénovations majeures ou qui serviraient à financer des éléments budgétaires habituels).
- Des organisations confessionnelles, si les fonds ne profitent qu'à l'organisme ou à ses membres.
- Des dépenses d'exploitation générales.
- Des causes, des candidats, des organisations ou des campagnes politiques.
- Des programmes qui profitent directement à Wal-Mart Stores, Inc. (pour attirer la clientèle dans les succursales; pour acheter seulement des produits ou des cartes-cadeaux Walmart; pour fournir aux candidats un emploi chez Walmart; pour résoudre des problèmes avec des fournisseurs de Walmart, etc.)
- Des projets dont le but est de fournir directement des produits, des personnes, des biens ou des services pour des opérations de secours hors Canada.
- Des bourses d'études (les frais de scolarité, l'hébergement ou toute autre dépense liée à un collège, à une université ou à une école professionnelle).
- Des commandites pour organiser des collectes de fonds (soirée gala, marche, course, tournois, etc.)

Processus de vérification et de sélection

Le processus de demande est divisé en deux étapes 1) la présentation de la lettre d'intérêt et 2) la proposition complète. Les deux documents seront remplis dans le système en ligne CyberGrants. La lettre d'intérêt est d'abord vérifiée, puis les demi-finalistes sont invités à soumettre leur proposition complète. Les propositions complètes sont vérifiées et les finalistes sont sélectionnés.

Si votre proposition a été sélectionnée, elle fera l'objet d'une vérification du contenu et d'un examen de diligence étendu en matière de corruption, avant d'obtenir l'autorisation finale et l'entente de subvention. En plus de présenter votre demande et votre budget, vous devrez fournir le nom et la date de naissance de chaque personne travaillant directement sur le projet. Si vous travaillez avec des entrepreneurs ou si vous remettez des fonds à d'autres organisations, vous devrez fournir le nom de l'établissement et le numéro d'identification aux fins de l'impôt des entités. Au moment de signer l'entente de subvention, vous devrez présenter le nom des membres de votre personnel ayant des liens familiaux avec des représentants de tout gouvernement.

La Fondation Walmart pourrait demander aux finalistes de modifier leur proposition en renforçant les méthodes ou en travaillant leur budget ou elle pourrait les questionner sur leur projet avant de faire son choix.

Critères de vérification

Les lettres d'intérêt et les propositions seront vérifiées conformément aux lignes directrices et aux critères définis ci-dessous. Les demandeurs doivent s'assurer que leurs propositions respectent chaque critère. Le texte explicatif doit fournir suffisamment d'information aux vérificateurs pour qu'ils évaluent les mérites de la proposition conformément à chaque critère. Veuillez noter que le texte doit être écrit de manière à ce qu'un vérificateur non scientifique puisse comprendre.

La Fondation se réserve le droit de tenir compte d'éléments comme une diversité géographique et une équipe équilibrée de candidats. La Fondation Walmart est la seule autorité qui peut décider du choix des titulaires de subvention.

Critères de vérification

Voici les critères importants :

- **Le plan de travail, la conception du projet et la mise en application**
 - Être un organisme admissible.
 - Se conformer aux objectifs de la Fondation. Veuillez préciser le domaine d'intervention de votre proposition et si votre projet est une innovation ou un projet pouvant être appliqué à plus grande échelle.
 - Une description claire des activités dans le plan de travail proposé qui mènera ou produira les objectifs et les résultats.

- Mettre en œuvre un plan viable.
 - Pouvoir réaliser le projet à plusieurs niveaux et à l'échelle nationale au moment de sa mise en œuvre ou dans l'avenir.
 - Avoir des partenariats solides pour exécuter le projet, s'il y a lieu.
- **Conclusions et résultats proposés**
 - Formuler clairement les résultats attendus. Décrivez les objectifs, les produits et les résultats du projet. Dans votre lettre d'intérêt, veuillez répondre à la question « Description du programme » de manière détaillée.
- **Contrôles et évaluation**
 - Présenter un plan solide comprenant le travail de suivi et d'évaluation des résultats et de l'impact du projet. Dans votre lettre d'intérêt, veuillez répondre à la question « Description du programme » pour décrire votre plan.
- **Budget et frais généraux**
 - Rédiger clairement le texte explicatif au sujet du budget et déterminer les frais (en justifiant seulement les frais généraux dans cette demande).
 - Décrire comment ces fonds seront utilisés dans le cadre du plan de travail proposé.
 - Décrire les ressources financières ou autres qui permettront d'exécuter le plan de travail.
 - Un rapport coût-efficacité du plan proposé.

Format de soumission, procédures et calendrier

Toutes les demandes seront soumises dans le système en ligne CyberGrants. Avant de commencer votre lettre d'intérêt, veuillez visiter le site :

http://www.cybergrants.com/walmart/national_loi

Code d'invitation : natinveh

* Veuillez noter que vous devrez entrer ce code d'invitation chaque fois que vous ouvrez une session. Si vous utilisez le site pour la première fois, vous devez créer votre profil avant d'accéder au formulaire de la lettre d'intérêt. Lorsque vous faites votre lettre d'intérêt en ligne, vous choisissez un domaine d'intervention et une sous-catégorie dans le formulaire. Sélectionnez « durabilité » comme domaine d'intervention et « soutien au système alimentaire » comme sous-catégorie.

Lorsque vous avez rédigé votre lettre d'intérêt et rempli les formulaires de proposition dans le système CyberGrants, veuillez cliquer sur « Soumettre ».

Calendrier

31 juillet 2017 Système ouvert pour remplir la lettre d'intérêt

- 1^{er} août Assistance technique optionnelle pour tous les demandeurs potentiels. Le personnel de la Fondation Walmart vérifie la lettre d'intérêt et anime une foire aux questions à 11 h HNC.
- +1-855-797-9485 sans frais aux États-Unis
+1-415-655-0002 interurbain aux États-Unis
Code d'accès : 745 229 899
- 21 août Fin de la période pour l'acceptation de la lettre d'intérêt
Toutes les lettres d'intérêt doivent être soumises au plus tard à 23:59 HAP/HNP
- 1^{er} septembre Tous les demandeurs reçoivent la décision au sujet de la lettre d'intérêt
Les demandeurs qui ont été invités à soumettre leur proposition complète reçoivent les instructions au sujet de la demande.
- 25 septembre Les propositions doivent être rendues Elles doivent être soumises au plus tard à 23:59 HAP/HNP
- Semaine du 16 octobre Tous les demandeurs reçoivent la décision au sujet de leur proposition. S'ils sont sélectionnés, leur proposition est vérifiée par le contentieux et est soumise à un examen de diligence.
- Si le contentieux donne son autorisation, l'entente est signée et les fonds sont versés.

Si vous avez des questions sur la lettre d'intérêt, veuillez communiquer avec :

WMFDRFP@walmart.com

Si vous avez des questions sur l'utilisation du système CyberGrants, veuillez communiquer avec

: WMFFAST@wal-mart.com

Les titulaires de subvention doivent répondre aux attentes suivantes :

Les titulaires de subvention devront soumettre leurs rapports à la Fondation Walmart en utilisant le système CyberGrants. Un calendrier sera convenu pour la présentation des rapports dans l'entente. Les titulaires de subvention doivent informer la Fondation Walmart de tout changement lié au calendrier, au budget ou au plan de projet. Toute demande de prolongation sans coût supplémentaire ou de réaffectation budgétaire sera soumise à une vérification interne. L'information au sujet de la vérification figure à la section des ressources aux titulaires de subvention à la page d'accueil du portail CyberGrants.

Déclaration de non-engagement

Le fait de soumettre cette lettre d'intérêt n'engage pas la Fondation Walmart à octroyer des fonds ni à défrayer les coûts liés à la préparation de la proposition suivant la lettre d'intérêt. Les personnes répondant à cette lettre d'intérêt doivent suivre les procédures et les exigences. Ne pas se conformer ou remplir une partie de la lettre d'intérêt pourrait mener au refus de la proposition. La Fondation Walmart se réserve le droit de refuser une ou toutes les propositions ou de négocier séparément avec les concurrents à la demande de fonds décrits dans ce document.

La Fondation Walmart se réserve le droit de modifier les lignes directrices sur la lettre d'intérêt, les échéances de soumission et les dates de communication, et ce, sans préavis.